

COVID-19 Weekly Information Update – February 26, 2021 // COVID-19 - Mise à jour de la semaine – le 26 février 2021

**** Le français suit ****

Hello,

We would like to send you a few updates regarding COVID-19 and ask you to share this information in your networks. Please continue to consult the [AAFC website](#) regularly for updates.

1. **Border Measures - Land and Air Arrivals**

The attached 'Land and Air Border Measures' presentation, prepared by the Public Health Agency of Canada, provides an overview of the new border measures and their implementation, including operationalization of testing and quarantine requirements. Following the new measures announced on January 29, 2021, the content provides greater clarity around the implementation of testing and quarantine requirements for international travellers arriving to Canada by air or land.

2. **Canadian Centre for Occupational Health and Safety COVID-19 Resources**

The Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS) is Canada's national resource for the advancement of workplace health and safety. Throughout this pandemic, CCOHS, in partnership with the Public Health Agency of Canada, has developed a variety of products/services to help ensure high-level COVID-19 related guidance in relation to public health, infection prevention, occupational safety guidance, training, and knowledge transformation to support a wide range of employment sectors and organizations across Canada, including the agriculture and agri-food sectors.

- Most recently, the CCOHS has published a new COVID-19 prevention e-course for temporary foreign workers in agriculture, "[Prevent the Spread of COVID-19: Guidance for Temporary Foreign Workers](#)". This course is available for free, currently in English only, but Spanish and French versions are *coming soon*.
- The CCOHS [COVID-19 Health and Safety Resources](#) page is an online hub which includes a customizable tool kit resource and access to more than 40 free resources, including a [COVID-19: Workplace Health and Safety Guide](#), and Tip Sheets specific to [Agriculture](#) and [Food Processing](#). Linked from this page are also the [COVID-19 Prevention Guide for Workers](#), a Question & Answer style page which provides answers to common questions from a worker perspective and the [COVID -19 Health and Safety Planning Series](#), which helps employers build solid health and safety foundation, ensuring their programs and policies adequately address COVID-19.
- New resources also include:
 - [COVID-19: Guidance for Temporary Foreign Workers](#) (Infographic)
 - [COVID-19: Worker Rights and Responsibilities](#) (Infographic)
- Mask Video Series (How to choose a mask, How to safely wear a mask, and How to care for a mask), currently available on YouTube channel:
<https://www.youtube.com/ccohs> (English and Spanish) and here for French:
<https://www.youtube.com/channel/UCEif6RBpNod2WX6imMSN94Q>

3. **Canadian Food Policy Advisory Council**

On February 19, 2021, the Minister of Agriculture and Agri-Food, the Honourable Marie-Claude Bibeau, [announced](#) the membership of the Canadian Food Policy Advisory Council, a central

component of the Food Policy for Canada. Minister Bibeau made the announcement as part of the virtual Food Systems Summit Dialogue convened by the Arrell Food Institute at the University of Guelph.

4. **Farm Income Forecast results for 2020 and 2021**

Agriculture and Agri-Food Canada's [Farm Income Forecast](#) is a key tool for monitoring income in the farm sector, and understanding the short-term outlook for primary agriculture. For more detailed information or on demand products, please contact aafc.info.aac@canada.ca

5. **Information on Coronavirus disease (COVID-19) from the Public Health Agency of Canada**

There are a number of updated resources available on the Public Health Agency of Canada website for the public including an **Outbreak Update** and the **COVID-19 Virtual Assistant: Coronavirus disease (COVID-19)**.

- **UPDATED!** [Taking care of your mental and physical health during the COVID-19 pandemic](#)
- [Non-medical masks: About](#)
- [Non-medical masks: Sew and no-sew instructions](#)
- [Non-medical masks: How to put on, remove and clean](#)

Vaccines

- **General Information:**
 - [Call for applications: Vaccine Injury Support Program](#)
 - This program will provide financial support to people in the rare event that they experience a serious permanent injury after receiving a vaccine authorized by Health Canada.
- **COVID-19 Vaccines:**
 - **UPDATED!** [COVID-19 vaccination in Canada: Vaccination coverage](#)
 - [Guidance on the prioritization of key populations for COVID-19 immunization](#)
 - [Recommendations on the use of COVID-19 vaccines](#)
 - [Vaccine rollout: Distributing vaccines \(distribution tables\)](#)

Recalls and Safety Alerts

- **NEW!** [COVID-19 Vaccine Moderna: Updated English-only Global Vial and Carton Labels and Post-Market Adverse Reaction Information](#)

Rapid Reviews and Evidence Briefs

- Coronavirus disease (COVID-19): **Travel restrictions, exemptions and advice**
 - **UPDATED!** [Compassionate entry for travellers and limited release from quarantine](#)
 - **UPDATED!** [Alberta COVID-19 Border Testing Pilot Program \(suspended\)](#)
 - **UPDATED!** [COVID-19 mandatory hotel stopover: Booking and list of government-authorized hotels](#)
- Coronavirus disease (COVID-19): **Awareness resources**
 - **NEW!** [For travellers with COVID-19 symptoms returning to Canada by air](#)
 - **NEW!** [For travellers without symptoms of COVID-19 returning to Canada by air](#)
 - **NEW!** [For travellers with COVID-19 symptoms returning to Canada by land](#)
 - **NEW!** [For travellers without symptoms of COVID-19 returning to Canada by land](#)
 - **UPDATED!** [For persons exempt from mandatory quarantine due to COVID-19](#)
 - [Entering Canada by air during COVID-19](#)
 - [Entering Canada by land during COVID-19](#)

- [For travellers without symptoms of COVID-19 returning to Canada](#)
- [For travellers with COVID-19 symptoms returning to Canada](#)

For any questions: phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca

Reminder: Next AAFC COVID-19 stakeholder calls will be held Wednesday March 3rd at noon.

We encourage you strongly to share your comments and questions in writing through the AAFC Roundtable account (aafc.roundtable-table ronde.aac@canada.ca).

Industry Engagement Division

Agriculture and Agri-Food Canada
Government of Canada

Bonjour,

Nous souhaitons vous faire part de quelques mises à jour concernant la COVID-19 et vous demandons de communiquer ces renseignements dans vos réseaux. Veuillez continuer à consulter régulièrement le [site Web d'AAFC](#) pour les mises à jour.

1. Mesures frontalières – Arrivées par voie terrestre et par voie aérienne

La présentation ci-jointe sur les "mesures frontalières terrestres et aériennes", préparé par l'agence de la santé publique du Canada, donne un aperçu des nouvelles mesures frontalières et de leur mise en œuvre, y compris l'opérationnalisation des exigences en matière de tests et de quarantaine. À la suite des nouvelles mesures annoncées le 29 janvier 2021, le contenu apporte plus de clarté quant à la mise en œuvre des exigences en matière de tests et de quarantaine pour les voyageurs internationaux arrivant au Canada par voie aérienne ou terrestre

2. Ressources relatives à la COVID-19 du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est la ressource nationale en matière d'avancement de la santé et de la sécurité au travail au Canada. Pendant la pandémie, le CCHST, en partenariat avec l'Agence de la santé publique du Canada, a élaboré une variété de produits et de services pour aider à assurer une orientation de haut niveau liée à la COVID-19 en ce qui concerne la santé publique, la prévention des infections, les lignes directrices en matière de sécurité au travail, la formation et la transformation des connaissances afin d'appuyer un large éventail de secteurs d'emploi et d'organisations partout au Canada, y compris le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

- Plus récemment, le CCHST a mis en ligne un nouveau cours sur la prévention de la COVID-19 pour les travailleurs étrangers temporaires dans le secteur de l'agriculture, intitulé « [Prévenir la propagation de la COVID-19 : conseils pour les travailleurs étrangers temporaires](#) ». Ce cours est gratuit et est offert en anglais seulement, mais il sera offert en espagnol et en français *sous peu*.
- La page de [Ressources en santé et en sécurité sur la COVID-19](#) est un centre en ligne qui offre une trousse d'outils personnalisable et qui donne accès à plus de 40 ressources gratuites, notamment un guide intitulé [COVID-19 : Guide sur la santé et la sécurité en milieu de travail](#) et des fiches de conseil concernant les secteurs de [l'agriculture](#) et de [la transformation des aliments](#). La page donne également accès au [guide de prévention de la COVID-19 chez les travailleurs](#), à une page de type « questions et réponses » qui fournit des

réponses aux questions courantes du point de vue des travailleurs et à un document sur la [planification en santé et sécurité dans le contexte de la COVID-19](#), qui vise à aider les employeurs à établir des bases solides en matière de santé et de sécurité tout en veillant à ce que leurs programmes et politiques tiennent compte de la COVID-19 de manière adéquate.

- Voici d'autres nouvelles ressources :
[COVID-19 : Directives pour les travailleurs étrangers temporaires](#) (document infographique)
[COVID-19 : Droits et responsabilités des travailleurs](#) (document infographique)
- Une série de vidéos sur les masques (comment choisir un masque, comment bien porter un masque et comment prendre soin d'un masque) est offerte sur la chaîne YouTube du CCHST :
Français : <https://www.youtube.com/channel/UCEif6RBpNod2WX6imMSN94Q>
Anglais et espagnol : <https://www.youtube.com/ccoh>

3. Conseil consultatif de la politique alimentaire du Canada

Le 19 février 2021, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Marie-Claude Bibeau, [a annoncé](#) la composition du Conseil consultatif de la politique alimentaire du Canada, qui est au cœur de la Politique alimentaire pour le Canada. La ministre Bibeau a fait cette annonce dans le cadre d'un dialogue virtuel du Sommet sur les systèmes alimentaires, organisé par le Arrell Food Institute à l'Université de Guelph.

4. Résultats des prévisions du revenu agricole pour 2020 et 2021

[Les prévisions du revenu agricole](#) d'Agriculture et de l'Agroalimentaire sont un important outil qui permet de surveiller le revenu dans le secteur agricole et de comprendre les perspectives à court terme de l'agriculture primaire. Pour de plus amples renseignements ou sur des produits sur demande, veuillez écrire à aafc.info.aac@canada.ca

5. Informations sur les maladies à coronavirus (COVID-19) de l'Agence de la santé publique du Canada

Il y a un certain nombre de ressources mises à jour disponibles sur le site Web de l'Agence de santé publique du Canada pour le public, ainsi que pour les professionnels de la santé, y compris notre **Mise à jour sur l'éclosion** et la **assistant virtuel COVID-19** : [Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#). Ce qui suit peut également présenter un intérêt pour votre organisation :

- **MISE À JOUR!** [Prendre soin de sa santé mentale et physique durant la pandémie de la COVID-19](#)
- [Masques non médicaux : À propos](#)
- [Masques non médicaux : Avec ou sans coutures](#)
- [Masques non médicaux : Comment mettre, enlever et nettoyer](#)

Vaccin

- **Informations générales :**
 - [Appel aux candidatures: Programme de soutien aux victimes d'une vaccination](#)
 - Le programme offrira un soutien financier aux victimes dans les rares cas de réaction indésirable grave et permanente à un vaccin autorisé par Santé Canada.
- **Vaccins contre la COVID-19 :**
 - **MISE À JOUR!** [Vaccination contre la COVID-19 au Canada: Couverture vaccinale](#)

- [Orientations sur l'établissement de l'ordre de priorité des principales populations à immuniser contre la COVID-19](#)
- [Recommandations sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19](#)
- [Déploiement du vaccin : Distribution des vaccins \(tableaux d'allocations\)](#)

Rappels et avis de sécurité

- **NOUVEAU!** [Vaccin contre la COVID-19 de Moderna: Mise à jour des étiquettes unilingues anglaises des fioles et des boîtes destinées au marché mondial et renseignements sur les effets indésirables après la mise en marché](#)

Revue rapide de données probantes sur la COVID-19

- Maladie à coronavirus (COVID-19) : [Restrictions, exemptions et conseils en matière de voyages](#)
 - **MISE À JOUR!** [Entrée de voyageurs pour des raisons humanitaires et levée limitée de la mise en quarantaine](#)
 - **MISE À JOUR!** [Programme pilote de dépistage de la COVID-19 aux frontières de l'Alberta \(suspendu\)](#)
 - **MISE À JOUR!** [Séjour obligatoire à l'hôtel en raison de la COVID-19 : Réservations et liste des hôtels autorisés par le gouvernement](#)
- Maladie à coronavirus (COVID-19) : [Document d'orientation Professionnels de la santé](#)
 - **MISE À JOUR!** [Lignes directrices provisoires sur l'utilisation de tests de détection rapides d'antigènes pour déceler une infection par le SRAS-CoV-2](#)
 - [Trousse à outils pour les fournisseurs de soins de santé](#)
 - [Définition nationale de cas : Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#)
 - [Instruments médicaux autorisés pour les utilisations liées à la COVID-19 : Liste d'instruments médicaux destinés à un usage supplémentaire](#)
- Maladie à coronavirus (COVID-19) : [Ressources de sensibilisation](#)
 - **NOUVEAU!** [Pour les voyageurs présentant des symptômes de COVID-19 retournant au Canada par voie aérienne](#)
 - **NOUVEAU!** [Pour les voyageurs ne présentant pas de symptômes de COVID-19 retournant au Canada par voie aérienne](#)
 - **NOUVEAU!** [Pour les voyageurs présentant des symptômes de COVID-19 retournant au Canada par voie terrestre](#)
 - **NOUVEAU!** [Pour les voyageurs ne présentant pas de symptômes de COVID-19 retournant au Canada par voie terrestre](#)
 - **MISE À JOUR!** [Pour les personnes exemptées de l'obligation de se mettre en quarantaine en raison de la COVID-19](#)
 - [Entrer au Canada par voie aérienne pendant la pandémie de COVID-19](#)
 - [Entrer au Canada par voie terrestre pendant la pandémie de COVID-19](#)
 - [Pour les voyageurs ne présentant pas de symptômes de COVID-19 retournant au Canada](#)
 - [Pour les voyageurs présentant des symptômes de COVID-19 retournant au Canada](#)

Pour toutes questions: phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca

Rappel : Le prochain appel d'AAC COVID-19 avec les intervenants du secteur se tiendra le mercredi 3 mars à midi.

Nous vous encourageons vivement à nous faire part de vos commentaires et questions par écrit via le compte de la table ronde d'AAC (aafc.roundtable-table ronde.aac@canada.ca).

Division de la consultation du secteur
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Gouvernement du Canada



Technical Briefing Border Measures - Land and Air Arrivals

February 15, 2021

PROTECTING AND EMPOWERING CANADIANS
TO IMPROVE THEIR HEALTH



Purpose

- Provide a briefing on the new border measures and their implementation
- Provide an update on operationalization of the testing requirements

Strong Public Health Rationale

Border measures are an **important tool to prevent introduction and onward spread** of COVID-19 and its variants within Canada.

- Recent Canadian international border testing pilots demonstrated incoming disease burden of COVID-19 of ~2% (least 2 people on every flight with 100 passengers to Canada has SARS-COV-2, the virus responsible for COVID-19).
- Global and dynamic environment presented by the pandemic, including the emergence of new variants of COVID-19.
 - Canada is approaching the limits of our health system's capacity and a certain proportion of travellers will require the use of clinical resources for care.
 - Infected travellers can cause secondary transmissions to others in the community.
 - Increasing evidence of new variants of concern in Canada with parallel risk of new exponential growth of COVID-19 in Canada

Travel remains a source of new infection (and new variants): additional border measures will further reduce travel volumes and thus drive risk of importation towards zero.

New Measures – Land and Air



Stage	AIR	LAND	Key Dates
Pre-arrival 	COVID molecular test 72h prior to departure – in place	COVID molecular test 72h prior to arrival*	February 14 - land
	Registration and proof of payment at government approved accommodation (requirement/ability to book hotels begins on February 18)	Mandatory submission of information through ArriveCAN	February 21
Day 1 – At-Border 	COVID molecular test at border (Day 1)	COVID molecular test at border for key POEs (Day 1) and additional take-home kit for Day 10.	February 21: At-border testing for 5 land POEs and air March 4: At-border testing for additional 11 POEs
		Remote/other POEs: Provide home swab test kit for Days 1 and 10	
Post-arrival	Day 1-3 at Government-approved accommodation Positive: Transfer to DQF	Days 1-14 at suitable place of quarantine. • If place of quarantine is not suitable, 14 days at DQF	
	Day 3-14 at suitable place of quarantine • If place of quarantine is not suitable, 14 days at DQF	Positive for Day 1 test: 14 days of isolation	
	Mandatory 48 hour check-in and daily symptom reporting		
	COVID molecular test on Day 10		
	Positive: additional 14 days of isolation from when results received		
Additional Measures	<ul style="list-style-type: none"> Enhanced requirements for a suitable quarantine plan for non-exempt travellers entering Canada Enhanced screening for travellers who have been in the United Kingdom, South Africa and Brazil. In Development - Creation of a national genomic sequencing network to track COVID variants. Increased compliance and enforcement, calls, and door knocks 		

Suitable Quarantine – Amended

- Effective **February 21, 2021**, travellers arriving by air and land to Canada are required to provide information on their mandatory 14-day quarantine plan digitally through ArriveCAN upon entry to Canada, unless specifically exempted.
- Effective **February 21, 2021** travellers arriving to Canada must comply with revised definition of a suitable place to quarantine where they can:
 - > stay for 14 days or possibly longer;
 - > have access to the necessities of life, including water, food, medication and heat without leaving quarantine; and
 - > stay separate from others in the home who did not travel.
- Travellers cannot quarantine in a place with people who:
 - > are 65 years or older;
 - > have underlying medical conditions;
 - > have compromised immune systems; or
 - > **work with at-risk populations such as those in long-term care facilities.**
- *Note:* Travellers exempted from quarantine are required to wear a suitable non-medical mask **at all times if in public spaces**, continue to monitor their health, **maintain a list of names and contact** information of each person they came in close contact with and respect the public health guidance of the area where they are travelling.

Travellers Arriving to Canada by Land – As of February 14

- All non-essential travellers five years of age and over will be required to provide:
 - > proof of a negative result for COVID-19 molecular test that was performed in the United States on a specimen collected no more than 72 hours before entering Canada **OR**
 - > proof of a positive result for COVID-19 molecular test that was performed in or outside the U.S. on a specimen collected at least 14 days and no more than 90 days before entering Canada
- Proof of a test must include:
 - > the person's name and date of birth;
 - > the name and civic address of the laboratory that administered the test;
 - > the date the specimen was collected the test method used; and
 - > the test results
- Enforcement
 - > Foreign nationals without a valid test result will be denied entry
 - > Canadians and others with right of entry would be allowed entry may be subject to fines or directed to the Designated Quarantine Facility (DQF)

Testing on arrival at the land border – Effective Feb 21, 2021

- Travellers entering Canada at the land border will be required to take a COVID-19 molecular test on arrival (i.e., Day 1) as well as toward the end of their 14-day quarantine (i.e., Day 10)
- Distribution of 2 self-swab kits at all land ports of entry (POEs)
- Testing (observed self-swab collection) to be established at 11 high volumes POEs by March 4 2021

February 21

- Peace Arch-Douglas, BC
- Coutts, AB
- Queenston-Lewiston Bridge, ON
- Lacolle, QC
- St. Stephens, NB

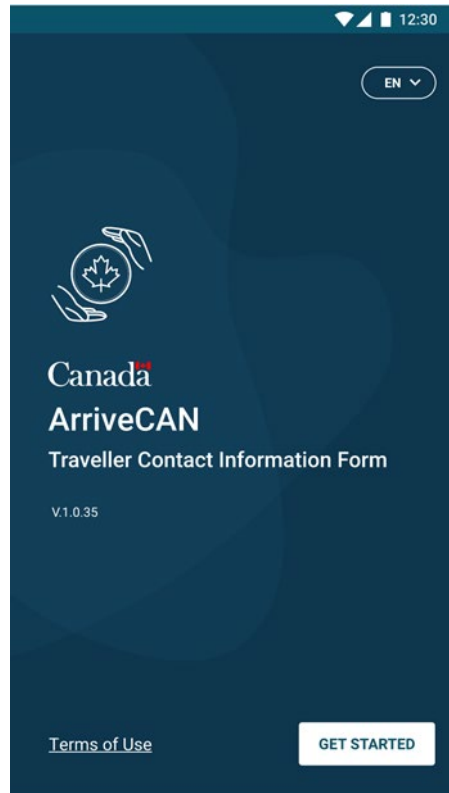
March 4

- Ambassador Bridge, ON
- Fort Erie (Peace Bridge), ON
- Windsor-Detroit Tunnel, ON
- Sarnia (Blue Water Bridge), ON
- Rainbow Bridge, ON
- Lansdowne (Thousand Islands Bridge), ON
- Pacific Highway, BC
- Niagara Falls, BC
- St-Armand/Philipsburg, QC
- Huntingdon, QC
- Stanstead, QC
- Emerson, SK

Travellers Arriving by Air – As of February 21

- As of **February 21, 2021**, non-exempted travellers will be required to take a COVID-19 molecular test:
 - > on arrival, while at the airport (Day 1 test); and later during their mandatory quarantine period (Day 10 test)
- All air travellers, unless exempted, will also be required to stay in a government-authorized hotel for up to three nights at their own expense while they await the results of their Day 1 test
- Travellers with a negative Day 1 test result can leave the hotel to complete the remainder of the mandatory 14-day quarantine period at their final place of quarantine; complete Day 10 test
- Travellers with a positive Day 1 test result will move to a federal designated quarantine facility or other suitable location to isolate

New Updates to ArriveCAN



- New Introductory summary of additional measures
- Confirmation of evidence of a COVID-19 molecular test
- Confirmation of booking at a government-approved accommodation (Available February 18)
- New questions regarding suitable quarantine

New Measures – Quarantine and Compliance

Quarantine

Stronger quarantine measures



Traveller must have separate sleeping quarters

Traveller cannot quarantine with:

- A vulnerable person
- A person who works with a vulnerable population (ie. long term care facility)

Compliance verification

Monitoring / enforcement

Travellers are monitored by PHAC officers and contract resources

- 5000 live calls a day,
- 2000 robocalls, and
- 1000 “door knocks” in Montreal and Toronto
- Additional cities across the country to be rolled out next



Fines

PHAC officers or law enforcement can issue fines

- Maximum fines of \$3,000 per different QA offences

QUESTIONS?

Annex: Enhanced Public Health Measures and Restrictions

New Measure	Mode	Implementation Date
Testing upon arrival at the airport.	Air	February 21 @ 11:59:59 PM
Quarantine at a GAA for up to three days.	Air	February 21 @ 11:59:59 PM
Post-Arrival Test Kit	Air	February 21 @ 11:59:59 PM
Enhanced definition of suitable quarantine plan. - ArriveCAN	Air and Land	February 21 @ 11:59:59 PM
Pre-Arrival Testing in land mode.	Land	February 14 @ 11:59:59 PM
Prohibition on entry for foreign nationals who fail to provide evidence of a valid molecular test.	Land	February 14 @ 11:59:59 PM
Mandatory digital submission of information pre-arrival in land mode.	Land	February 21 @ 11:59:59 PM
Seasonal Agricultural Workers Program and some TFWs delayed requirement for GAA	Air	March 14 @ 11:59:59 PM



Séance d'information technique

Mesures frontalières – Arrivées par voie terrestre et par voie aérienne

15 février 2021



But

- Fournir de l'information sur les nouvelles mesures frontalières et leur mise en œuvre.
- Faire le point sur l'opérationnalisation des exigences en matière de tests.

Justification solide sur le plan de la santé publique



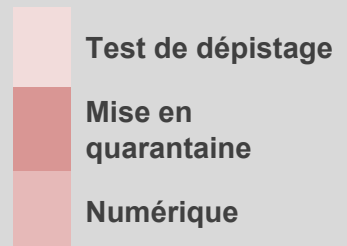
Les mesures frontalières constituent un outil **important pour prévenir l'introduction et la propagation** de la COVID-19 et de ses variants au Canada.

- Les projets pilotes de dépistage à la frontière internationale menés récemment par le Canada ont démontré que le fardeau de la COVID-19 à l'entrée s'élève à environ 2 %, ce qui signifie qu'au moins deux (2) personnes à bord de chaque vol comptant 100 passagers en direction du Canada a contracté le SARS-COV-2, soit le virus responsable de la COVID-19.
- Environnement mondial et dynamique attribuable à la pandémie, y compris l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19
 - Le Canada est sur le point d'atteindre ses limites en matière de capacités du système de santé et une partie des voyageurs aura besoin d'utiliser des ressources cliniques pour recevoir des soins.
 - Les voyageurs infectés peuvent causer des transmissions secondaires en infectant des membres de leur collectivité.
 - Il y a des signes de plus en plus évidents de la présence des variants inquiétants au Canada avec un risque parallèle de nouvelle croissance exponentielle des cas de COVID-19.

Les voyages restent une source de nouvelle infection (et de nouveaux variants) : des mesures frontalières supplémentaires permettront de réduire le volume de voyageurs et de cheminer vers une élimination complète du risque d'importation.

Nouvelles mesures – Voie terrestre et voie aérienne



Étape	VOIE AÉRIENNE	VOIE TERRESTRE	Dates clés
Avant l'arrivée 	Test moléculaire de dépistage de la COVID-19 72 h avant le départ – en place	Test moléculaire de dépistage de la COVID-19 72 h avant l' arrivée*	14 février – voie terrestre
	Enregistrement et preuve de paiement dans un logement approuvé par le gouvernement (obligation et possibilité de réserver dans un hôtel à partir du 18 février)	Soumission obligatoire de renseignements par le biais de l'application ArriveCAN	
Jour 1 – À la frontière 	Test moléculaire de dépistage de la COVID-19 à la frontière (Jour 1)	Test moléculaire de dépistage de la COVID-19 à la frontière pour les principaux points d'entrée (PE) (Jour 1) et trousse de dépistage à emporter pour réaliser un test au Jour 10	21 février - Test de dépistage à la frontière pour 5 PE terrestres et pour le transport aérien 4 mars Test de dépistage à la frontière pour 11 PE
		PE éloignés et autres : Trousse de test de dépistage par écouvillonnage à réaliser à domicile pour les jours 1 et 10	
Après l'arrivée	Jours 1 à 3 dans un logement approuvé par le gouvernement Résultat positif : Transfert vers une installation de quarantaine désignée (IQD)	Jours 1 à 14 dans un lieu de quarantaine approprié <ul style="list-style-type: none"> Si le lieu de quarantaine n'est pas approprié, 14 jours dans une IQD 	21 février 
	Jours 3 à 14 dans un lieu de quarantaine approprié <ul style="list-style-type: none"> Si le lieu de quarantaine n'est pas approprié, 14 jours dans une IQD 	Résultat positif au test du Jour 1 : 14 jours de quarantaine	
	Contrôle obligatoire toutes les 48 heures et déclaration quotidienne des symptômes		
	Test moléculaire de dépistage de la COVID-19 au Jour 10		
	Résultat positif : 14 jours d'isolement supplémentaires à compter de la date de réception des résultats		
Autres mesures	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des exigences relatives à un plan de quarantaine approprié pour les voyageurs non exemptés entrant au Canada Renforcement des exigences de dépistage pour les voyageurs s'étant rendus au Royaume-Uni, en Afrique du Sud et au Brésil En cours d'élaboration : création d'un réseau national de séquençage génomique pour détecter la présence des variants de la COVID-19 Renforcement de la conformité et du respect des règles, appels et visites en personne 		

Plan de quarantaine approprié – Modification

- À compter du **21 février 2021**, les voyageurs qui entrent au Canada par voie aérienne et par voie terrestre doivent fournir des renseignements sur leur plan de quarantaine obligatoire de 14 jours par voie numérique par l'entremise de l'application ArriveCAN dès leur arrivée au Canada, sauf s'ils sont visés par une exemption précise.
- À compter du **21 février 2021**, les voyageurs qui entrent au Canada doivent se conformer à la définition révisée d'un lieu de quarantaine approprié, soit un lieu où ils peuvent :
 - > séjourner pendant 14 jours, voire plus;
 - > subvenir à leurs besoins essentiels, notamment accès à l'eau, à de la nourriture, à des médicaments et au chauffage sans quitter le lieu de quarantaine;
 - > rester séparés des autres personnes du logement qui n'ont pas voyagé.
- Les voyageurs ne peuvent pas être mis en quarantaine dans un lieu avec des personnes qui :
 - > sont âgées de 65 ans et plus;
 - > ont des problèmes de santé sous-jacents ;
 - > sont immunodéficientes;
 - > **travaillent avec des populations à risque, comme dans les établissements de soins de longue durée.**
- *Remarque* : Les voyageurs exemptés de la mise en quarantaine doivent porter un masque non médical approprié **à tout moment dans les lieux publics**, continuer de surveiller leur état de santé, **tenir à jour une liste contenant les noms et coordonnées** de chaque personne avec qui ils ont été en contact rapproché et respecter les directives de santé publique de la région dans laquelle ils voyagent.

Voyageurs arrivant au Canada par voie terrestre – À compter du 14 février

- Tous les voyageurs non essentiels âgés de 5 ans ou plus devront fournir l'une des deux preuves suivantes :
 - > une preuve d'un résultat négatif à un test moléculaire de dépistage de la COVID-19 réalisé aux États-Unis à partir d'un prélèvement effectué au maximum 72 heures avant l'arrivée au Canada
 - > une preuve d'un résultat positif à un test moléculaire de dépistage de la COVID-19 réalisé aux États-Unis ou ailleurs à partir d'un prélèvement effectué au moins 14 jours et au plus 90 jours avant l'arrivée au Canada.
- Les renseignements suivants doivent figurer sur la preuve de résultat de test :
 - > le nom et la date de naissance de la personne;
 - > le nom et l'adresse municipale du laboratoire ayant réalisé le test;
 - > la date à laquelle l'échantillon a été prélevé et la méthode de dépistage utilisée ;
 - > les résultats du test.
- Application de la loi
 - > Les ressortissants étrangers n'ayant pas fourni de résultat de test valide se verront refuser l'entrée au Canada.
 - > Les Canadiens et autres ressortissants ayant un droit d'entrée pourront écopier d'amendes ou être transférés vers une installation de quarantaine désignée (IQD).

Test de dépistage à l'arrivée aux postes frontaliers terrestres – À compter du 21 février 2021

- Les voyageurs arrivant au Canada par un poste frontalier terrestre devront se soumettre à un test moléculaire de dépistage de la COVID-19 à leur arrivée (soit le Jour 1), ainsi qu'à la fin de leur période de quarantaine de 14 jours (soit le Jour 10).
- Deux trousse d'auto-prélèvement par écouvillonnage seront distribuées à tous les PE terrestres.
- La réalisation de tests (auto-prélèvement par écouvillonnage sous supervision) sera mise en place d'ici le 4 mars 2021 pour 11 PE où le volume de circulation est élevé.

21 février

- Peace Arch-Douglas (C.-B.)
- Coutts (Alb.)
- Pont Queenston-Lewiston (Ont.)
- Lacolle (Qc)
- St. Stephens (N.-B.)

4 mars

- Pont Ambassador (Ont.)
- Fort Erie (pont Peace) (Ont.)
- Tunnel Windsor-Detroit (Ont.)
- Sarnia (pont Blue Water) (Ont.)
- Pont Rainbow (Ont.)
- Lansdowne (pont des Mille-Îles) (Ont.)
- Pacific Highway (C.-B.)
- Niagara Falls (C.-B.)
- St-Armand/Philipsburg (Qc)
- Huntingdon (Qc)
- Stanstead (Qc)
- Emerson (Sask.)

Voyageurs arrivant au Canada par voie aérienne – À compter du 21 février

- À compter du **21 février 2021**, les voyageurs non exemptés devront se soumettre à un test moléculaire de dépistage de la COVID-19 :
 - > à l'arrivée, à l'aéroport (Jour 1), puis plus tard pendant la période de mise en quarantaine obligatoire (Jour 10).
- Tous les voyageurs, excepté les voyageurs exemptés, devront également séjourner dans un hôtel approuvé par le gouvernement pendant un maximum de trois nuits, à leurs propres frais, en attendant les résultats de leur test de dépistage du Jour 1.
- Les voyageurs dont les résultats du test du Jour 1 sont négatifs pourront quitter l'hôtel pour effectuer le reste de leur période de mise en quarantaine obligatoire dans le lieu de quarantaine qu'ils ont choisi, puis réaliser un test de dépistage au Jour 10.
- Les voyageurs dont les résultats au test du Jour 10 sont positifs seront transférés dans une installation de quarantaine désignée ou un autre lieu approprié pour s'isoler.

Nouvelles mises à jour de l'application ArriveCAN



- Nouveau résumé des mesures supplémentaires
- Confirmation de la preuve d'un test moléculaire de dépistage de la COVID-19
- Confirmation de la réservation dans un logement approuvé par le gouvernement (disponible à partir du 18 février)
- Nouvelles questions concernant le plan de quarantaine approprié

Nouvelles mesures – Mise en quarantaine et conformité

Mise en quarantaine

Mesures de mise en quarantaine renforcées



Le voyageur doit être dans une chambre séparée.

Le voyageur ne peut pas être mis en quarantaine avec :

- une personne vulnérable;
- une personne travaillant auprès d'une population vulnérable (p. ex. dans un établissement de soins de longue durée).

Vérification de la conformité

SE

Surveillance et application de la loi

Les voyageurs sont sous la surveillance d'agents et de ressources contractuelles de l'ASPC

- 5 000 appels de vive voix par jour
- 2 000 appels automatisés
- 1 000 vérifications en porte à porte à Montréal et à Toronto
- Cette mesure sera mise en œuvre bientôt dans d'autres villes



Amendes

Les agents de l'ASPC ou des services de police peuvent imposer des amendes

- Amendes d'un montant maximal de 3 000 \$ par violation de la *Loi sur la mise en quarantaine*

QUESTIONS?

Annexe : Renforcement des mesures de santé publique et restrictions

Nouvelle mesure	Moyen de transport	Date de mise en œuvre
Test de dépistage à l'arrivée à l'aéroport	Transport aérien	Le 21 février à 23 h 59 min 59 s
Mise en quarantaine dans un logement approuvé par le gouvernement pendant maximum 3 jours	Transport aérien	Le 21 février à 23 h 59 min 59 s
Trousse de test de dépistage après l'arrivée	Transport aérien	Le 21 février à 23 h 59 min 59 s
Renforcement de la définition d'un plan de quarantaine approprié - ArriveCAN	Transport par voie aérienne et voie terrestre	Le 21 février à 23 h 59 min 59 s
Test de dépistage avant l'arrivée pour le transport terrestre	Transport terrestre	Le 14 février à 23 h 59 min 59 s
Interdiction d'entrer au Canada pour les ressortissants étrangers ne fournissant aucune preuve d'un test moléculaire valide	Transport terrestre	Le 14 février à 23 h 59 min 59 s
Soumission numérique obligatoire de renseignements avant l'arrivée par voie terrestre.	Transport terrestre	Le 21 février à 23 h 59 min 59 s
Exigence relative au logement approuvé par le gouvernement repoussée pour les voyageurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers et certains TET.	Transport aérien	Le 14 mars à 23 h 59 min 59 s